

Telle était notre pensée au sujet des talismans en général, comme moyens de relations avec les Esprits. Il va sans dire qu'elle s'applique également à ceux que la superstition emploie comme préservatifs de maladies ou d'accidents.

Néanmoins, pour l'édification du possesseur de la médaille, et pour mieux approfondir la question, dans la séance de la société du 17 juillet 1858, nous priâmes l'Esprit de saint Louis, qui veut bien se communiquer à nous toutes les fois qu'il s'agit de notre instruction, de nous donner son avis à ce sujet. Interrogé sur la valeur de cette médaille, voici quelle fut sa réponse :

« Vous faites bien de ne pas admettre que des objets matériels puissent avoir une vertu quelconque sur les manifestations, soit pour les provoquer, soit pour les empêcher. Assez souvent nous avons dit que les manifestations étaient spontanées, et qu'au surplus nous ne nous refusions jamais de répondre à votre appel. Pourquoi pensez-vous que nous puissions être *obligés* d'obéir à une chose fabriquée par des humains ?

D. - Dans quel but cette médaille a-t-elle été faite ? - R. Elle a été faite dans le but d'appeler l'attention des personnes qui voudraient bien y croire ; mais ce n'est que par des magnétiseurs qu'elle a pu être faite avec l'intention de la magnétiser pour endormir un sujet. Les signes ne sont que des choses de fantaisie.

D. - On dit qu'elle avait appartenu à Cazotte ; pourrions-nous l'évoquer afin d'avoir quelques renseignements de lui à cet égard ? - R. Ce n'est pas nécessaire ; occupez-vous préférablement de choses plus sérieuses. »

Problèmes moraux.

Suicide par amour.

Depuis sept ou huit mois, le nommé Louis G..., ouvrier cordonnier, faisait la cour à une demoiselle Victorine R..., piqueuse de bottines, avec laquelle il devait se marier très prochainement, puisque les bans étaient en cours de publication. Les choses en étant à ce point, les jeunes gens se considéraient presque comme définitivement unis, et, par mesure d'économie, le cordonnier venait chaque jour prendre ses repas chez sa future.

Mercredi dernier, Louis étant venu, comme à l'ordinaire, souper chez la piqueuse de bottines, une contestation survint à propos d'une futilité ;

on s'obstina de part et d'autre, et les choses en vinrent au point que Louis quitta la table et partit en jurant de ne plus jamais revenir.

Le lendemain pourtant, le cordonnier, tout penaud, venait mettre les pouces et demander pardon : la nuit porte conseil, on le sait ; mais l'ouvrière, préjugant peut-être, d'après la scène de la veille, ce qui pourrait survenir quand il ne serait plus temps de se dédire, refusa de se réconcilier, et, protestations, larmes, désespoir, rien ne put la fléchir. Avant-hier au soir, cependant, comme plusieurs jours s'étaient écoulés depuis celui de la brouille, Louis, espérant que sa bien-aimée serait plus traitable, voulut tenter une dernière démarche : il arrive donc et frappe de façon à se faire connaître, mais on refuse de lui ouvrir ; alors nouvelles supplications de la part du pauvre évincé, nouvelles protestations à travers la porte, mais rien ne put toucher l'implacable prétendue. « Adieu donc, méchante ! s'écrie enfin le pauvre garçon, adieu pour toujours ! Tâchez de rencontrer un mari qui vous aime autant que moi ! » En même temps la jeune fille entend une sorte de gémissement étouffé, puis comme le bruit d'un corps qui tombe en glissant le long de sa porte, et tout rentre dans le silence ; alors elle s'imagine que Louis s'est installé sur le seuil pour attendre sa première sortie, mais elle se promet bien de ne pas mettre le pied dehors tant qu'il sera là.

Il y avait à peine un quart d'heure que ceci avait eu lieu, lorsqu'un locataire qui passait sur le palier avec de la lumière, pousse une exclamation et demande du secours. Aussitôt les voisins arrivent, et Mlle Victorine, ayant également ouvert sa porte, jette un cri d'horreur en apercevant étendu sur le carreau son prétendu pâle et inanimé. Chacun s'empresse de lui porter secours, on s'enquiert d'un médecin, mais on s'aperçoit bientôt que tout est inutile, et qu'il a cessé d'exister. Le malheureux jeune homme s'était plongé son tranchet dans la région du cœur, et le fer était resté dans la plaie.

Ce fait, que nous trouvons dans le *Siècle* du 7 avril dernier, a suggéré la pensée d'adresser à un Esprit supérieur quelques questions sur ses conséquences morales. Les voici, ainsi que les réponses qui nous ont été données par l'Esprit de saint Louis dans la séance de la Société du 10 août 1858.

1. La jeune fille, cause involontaire de la mort de son amant, en a-t-elle la responsabilité ? - R. Oui, car elle ne l'aimait pas.

2. Pour prévenir ce malheur devait-elle l'épouser malgré sa répugnance ? - R. Elle cherchait une occasion pour se séparer de lui ; elle a fait au commencement de sa liaison ce qu'elle aurait fait plus tard.

3. Ainsi sa culpabilité consiste à avoir entretenu chez lui des sentiments qu'elle ne partageait pas, sentiments qui ont été la cause de la mort du jeune homme ? - R. Oui, c'est cela.

4. Sa responsabilité, dans ce cas, doit être proportionnée à sa faute ; elle ne doit pas être aussi grande que si elle eût provoqué volontairement la mort ? - R. Cela saute aux yeux.

5. Le suicide de Louis trouve-t-il une excuse dans l'égarement où l'a plongé l'obstination de Victorine ? - R. Oui, car son suicide, qui provient de l'amour, est moins criminel aux yeux de Dieu que le suicide de l'homme qui veut s'affranchir de la vie par un motif de lâcheté.

Remarque. En disant que ce suicide est *moins* criminel aux yeux de Dieu, cela signifie évidemment qu'il y a criminalité, quoique moins grande. La faute consiste dans la faiblesse qu'il n'a pas su vaincre. C'était sans doute une épreuve sous laquelle il a succombé ; or, les Esprits nous apprennent que le mérite consiste à lutter victorieusement contre les épreuves de toutes sortes qui sont l'essence même de notre vie terrestre.

L'Esprit de Louis G... ayant été évoqué une autre fois, on lui adressa les questions suivantes :

1. Que pensez-vous de l'action que vous avez commise ? - R. Victorine est une ingratitude ; j'ai eu tort de me tuer pour elle, car elle ne le méritait pas.

2. Elle ne vous aimait donc pas ? - R. Non ; elle l'a cru d'abord ; elle se faisait illusion ; la scène que je lui ai faite lui a ouvert les yeux ; alors elle a été contente de ce prétexte pour se débarrasser de moi.

3. Et vous, l'aimiez-vous sincèrement ? - R. J'avais de la passion pour elle ; voilà tout, je crois ; si je l'avais aimée d'un amour pur, je n'aurais pas voulu lui faire de la peine.

4. Si elle avait su que vous vouliez réellement vous tuer, aurait-elle persisté dans son refus ? - R. Je ne sais ; je ne crois pas, car elle n'est pas méchante ; mais elle aurait été malheureuse ; il vaut encore mieux pour elle que cela se soit passé ainsi.

5. En arrivant à sa porte aviez-vous l'intention de vous tuer en cas de refus ? - R. Non ; je n'y pensais pas ; je ne croyais pas qu'elle serait si obstinée ; ce n'est que quand j'ai vu son obstination, qu'alors un vertige m'a pris.

6. Vous semblez ne regretter votre suicide que parce que Victorine ne le méritait pas ; est-ce le seul sentiment que vous éprouvez ? - R. En ce moment, oui ; je suis encore tout troublé ; il me semble être à sa porte ; mais je sens autre chose que je ne puis définir.

7. Le comprendrez-vous plus tard ? - R. Oui, quand je serai débrouillé... C'est mal ce que j'ai fait ; j'aurais dû la laisser tranquille... J'ai été faible et j'en porte la peine... Voyez-vous, la passion aveugle l'homme et

lui fait faire bien des sottises. Il les comprend quand il n'est plus temps.

8. Vous dites que vous en portez la peine ; quelle peine souffrez-vous ? - R. J'ai eu tort d'abrèger ma vie ; je ne le devais pas ; je devais tout supporter plutôt que d'en finir avant le temps ; et puis je suis malheureux ; je souffre ; c'est toujours elle qui me fait souffrir ; il me semble être encore là, à sa porte ; l'ingrate ! Ne m'en parlez plus ; je n'y veux plus penser ; cela me fait trop de mal. Adieu.

Observation sur le dessin de la maison de Mozart.

Un de nos abonnés nous écrit ce qui suit à propos du dessin que nous avons publié dans notre dernier numéro :

« L'auteur de l'article dit, page 231 : *La clé de SOL y est fréquemment répétée, et, chose bizarre, jamais la clé de FA.* Il paraîtrait que les yeux du médium n'auraient pas aperçu tous les détails du riche dessin que sa main a exécuté, car un musicien nous assure qu'il est facile de reconnaître, droite et renversée, la clé de *fa* dans l'ornementation du bas de l'édifice, au milieu de laquelle plonge la partie inférieure de l'archet, ainsi que dans le prolongement de cette ornementation à gauche de la pointe du téorbe. Le même musicien prétend en outre que la clé d'*ut*, ancienne forme, figure, elle aussi, sur les dalles qui avoisinent l'escalier de droite. »

Remarque. - Nous insérons d'autant plus volontiers cette observation, qu'elle prouve jusqu'à quel point la pensée du médium est restée étrangère à la confection du dessin. En examinant les détails des parties signalées, on y reconnaît en effet des clés de *fa* et d'*ut* dont l'auteur a orné son dessin sans s'en douter. Quand on le voit à l'œuvre, on conçoit aisément l'absence de toute conception préméditée et de toute volonté ; sa main, entraînée par une force occulte, donne au crayon ou au burin la marche la plus irrégulière et la plus contraire aux préceptes les plus élémentaires de l'art, allant sans cesse avec une rapidité inouïe d'un bout à l'autre de la planche sans la quitter, pour revenir cent fois au même point ; toutes les parties sont ainsi commencées et continuées à la fois, sans qu'aucune soit achevée avant d'en entreprendre une autre. Il en résulte, au premier abord, un ensemble incohérent dont on ne comprend le but que lorsque tout est terminé. Cette marche singulière n'est point le propre de M. Sardou ; nous avons vu tous les médiums dessinateurs procéder de la même manière. Nous connaissons une dame, peintre de mérite et professeur de dessin, qui jouit de cette faculté. Quand elle dessine comme médium, elle opère, malgré elle, contre les règles, et par un procédé qu'il lui serait impossible de suivre lorsqu'elle travaille sous sa propre inspiration et dans son état normal. Ses élèves, nous disait-elle, riraient bien si elle leur enseignait à dessiner à la façon des Esprits.

ALLAN KARDEC.